

Journée des droits des femmes 2019 : ce que prévoient les établissements de l'ESR

Paris - Publié le jeudi 7 mars 2019 à 17 h 07 - Actualité n° 141819

Expositions photo, conférences-débats, projections de films, représentations de théâtre : les établissements d'ESR se mobilisent autour de la journée internationale des droits des femmes, le 08/03, afin de sensibiliser personnels et étudiants, et de réfléchir plus largement aux enjeux d'égalité femmes-hommes.

Plusieurs d'entre eux ne se limitent pas à cette seule journée, et y consacrent une semaine (Université de Lille, Paris 1, Lyon 3, Centrale Lyon), voire un mois comme les universités d'Angers et de Montpellier.

Parmi les événements répertoriés par News Tank :

- à l'Université de Lille, trois représentations de la pièce « Les monologues du vagin », interprétée par des étudiantes, des membres du personnel, de la direction et des enseignantes de l'université ;
- à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, une rencontre avec la street-artist Miss.Tic, le 13/03, et une carte blanche donnée à l'artiste au sein de la Galerie Soufflot;
- à Grenoble EM, une journée de sensibilisation au harcèlement, avec la possibilité d'expérimenter « en réel » les effets du harcèlement grâce au dispositif « La Traque » ;
- à Lyon 3, une conférence de Marvi Memon, ancienne ministre chargée de la lutte contre la pauvreté au Pakistan, le 08/03.

D'autres établissements profitent de ce temps fort pour communiquer sur des actions en faveur de l'égalité. Ainsi, l'Onera annonce avoir obtenu le score de 84/100 à l'index de l'égalité professionnelle mis en place par la loi avenir professionnel. Le CNRS, l'Université Côte d'Azur, l'Université de Nice et l'Observatoire de la Côte d'Azur signent une convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe.

La Cdefi a également choisi le 08/03 pour clore l'appel à projets et à candidatures de l'opération Ingénieuses 2018-2019, dont c'est la neuvième édition. Six prix en faveur de la féminisation des effectifs dans les écoles d'ingénieurs seront décernés le 17/05.

Les événements organisés par les établissements ESR autour de la journée des droits des femmes

Université d'Angers, du 01 au 26/03

L'université organise pour la troisième année une série d'événements en mars, dans le cadre du « Mois du genre ». Cette année, quatre laboratoires de l'UA, travaillant sur les domaines du droit, de l'histoire, de la psychologie et de la chimie, sont impliqués dans la programmation : le Centre Jean Bodin, Temos, BePsyLab et le Moltech-Anjou.

Plusieurs partenaires sont également mobilisés, notamment les institutions culturelles angevines (Le Quai, le Chabada, le réseau des bibliothèques de la Ville d'Angers et l'École des Beaux-Arts Esad-Talm). Les événements ont lieu à l'Université d'Angers (Angers, mais aussi campus de Cholet) et hors les murs grâce aux partenariats noués.

- Programmation. (<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/pour-une-science-ouverte/culture-scientifique-et-technique/mois-du-genre.html>)

Université de Montpellier, du 01 au 31/03

Organisé pour la troisième année, « Le mois des femmes » se donne pour objectif « d'expliquer et de dénoncer les stéréotypes de genre et les discriminations sexuelles et sexistes dont les femmes sont trop souvent victimes dans l'enseignement supérieur et ailleurs... »

À travers une exposition, la projection de films, des ateliers et des conférences-débats, ouverts au grand public, le mois des femmes ambitionne de « faire évoluer les mentalités pour contribuer à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne enfin une réalité. »

- Programmation (<https://www.umontpellier.fr/articles/en-mars-cest-elles>).

Grenoble EM, du 04 au 17/03

L'école grenobloise propose plusieurs actions dans le cadre du projet « WoMen[a]GEM ».

Au programme : exposition photo à l'école et sur les réseaux sociaux « mettant en valeur les femmes qui vivent, travaillent ou ont étudié à GEM », actions de sensibilisation des étudiants sur la parité avec présentation du projet Women@GEM, journée de sensibilisation au harcèlement au travail avec une invitation à expérimenter « en réel » les effets du harcèlement grâce au dispositif « La Traque », festival de l'entrepreneuriat des femmes.

- Programmation (<https://www.grenoble-em.com/actualite-droits-des-femmes-une-exposition-pour-inspirer-et-faire-bouger-les-lignes>).

Centrale Lyon, du 04 au 08/03

Le comité d'organisation de Centr'L de l'École Centrale de Lyon propose pour la quatrième année, une semaine de mobilisation avec au programme : conférence, débats, exposition sur les stéréotypes de genres, théâtre, soirées cinéma et un speednetworking.

Parmi ces propositions, une conférence ludique intitulée « Comment peut-on (encore) être un homme ? » le 07/03 avec Marianne Alex, docteure en communication de l'Université d'Avignon sur le thème « Identité culturelle et identité de genre ». Objectif : présenter avec humour les grandes phases de l'éducation des garçons d'un point de vue historique et les stéréotypes masculins.

- Programmation (<https://www.ec-lyon.fr/evenements/2019/centr-2019-semaine-egalite-droits-femmes-hommes>).

Université de Lille, du 04 au 08/03

Une semaine de l'égalité femmes-hommes est organisée par l'université lilloise. Plusieurs temps forts sont prévus parmi lesquels :

- une exposition « L'Université avec un grand Elle(s) » mettant en avant les femmes qui comptent (ou ont compté) pour l'université ;
- trois représentations de la pièce « Les monologues du vagin » pour la première fois dans une université française. Les 54 interprètes sont des étudiantes, des membres du personnel, de la direction et des enseignantes de l'université.

- Programmation (<https://www.univ-lille.fr/semaine-egalitefemmeshommes/>).

Université Lyon 3, du 06 au 16/03

L'université propose plusieurs actions d'information et de sensibilisation autour de la promotion de l'égalité femmes-hommes. Il s'agit de « questionner la place et les droits des femmes dans la société à travers le cinéma, le théâtre, les séries télévisées et la politique ».

Au programme : projection de courts-métrages et débat, conférence de Marvi Memon, ancienne ministre chargée de la lutte contre la pauvreté au Pakistan et actuellement directrice générale de *Life Long Learners Consultancy*, pièce de théâtre, etc.

- Programmation (<http://www.univ-lyon3.fr/journee-internationale-des-droits-des-femmes--1209356.kjsp?RH=INS-ACCUEIL><http://www.univ-lyon3.fr/journee-internationale-des-droits-des-femmes--1209356.kjsp?RH=INS-ACCUEIL>).

ECV Paris, du 06/03 au 28/03

Les étudiants en 3^e année de bachelor design de l'ECV Paris réalisent une campagne d'affichage pour sensibiliser aux discriminations auxquelles les femmes sont confrontées. Ce projet est né en 2016, à l'initiative de la ville de Fleury-Merogis, et est sous la direction artistique d'Arnaud Gobin (atelier Gobin), graphiste et enseignant sur le campus parisien de l'école. Cette année le thème retenu est « Femmes, hommes : égaux dans la ville ». Pendant trois semaines, 26 affiches seront exposées dans les rues de Fleury-Merogis.

- les affiches réalisées (<https://atelier-corbin.com/wp/placedesfemmes/>).

Ecoles d'ingénieurs de Normandie, le 07/03

Les écoles de la région Normandie : Cesi, l'Ensi Caen, l'Esigelec, l'ESITC Caen, l'ESITech, l'Insa Rouen Normandie et UniLaSalle, s'associent pour proposer, en partenariat avec la région, le rectorat, l'Onisep et l'association « Elles Bougent », une conférence-débat suivi d'ateliers participatifs. L'objectif de cette action est de faire découvrir les métiers de l'ingénieur.

EMLyon, le 08/03, 12 h, Paris et Lyon

L'école organise une conférence intitulée « Des femmes en finance ? » en simultané sur campus de Paris et Lyon. En partenariat avec le collectif d'étudiants Olympe, elle abordera différents thèmes : place des femmes dans univers majoritairement masculin, plafond de verre, autocensure, accès aux métiers de la finance et de la gestion, vie professionnelle/vie personnelle.

Université Paris-Saclay, du 08 au 15/03

À travers l'exposition photo intitulée « Victoire ! [nom commun féminin] » sur la thématique du sport, l'université met à l'honneur des étudiantes de Paris-Saclay également championnes sportives.

« Cette exposition photo vise en effet, d'une part, à lutter contre les stéréotypes et à ouvrir les réflexions sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport et, d'autre part, à mettre en lumière ces jeunes femmes qui se sont surpassées dans leur parcours de vie pour devenir des sportives de haut niveau. »

- Programmation (<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/calendar?oaq%5Buid%5D=4413846>).

Paris 1 Panthéon Sorbonne, du 08 au 15/03

Pour cette deuxième semaine thématique #P1PS consacrée aux droits des femmes, l'université sera le lieu de débats, d'expositions et de manifestations. Sont prévus : une récolte de produits d'hygiène pour les femmes en situation de vulnérabilité, une masterclass sur le plaisir féminin et les tabous sexuels, une conférence autour des violences gynécologiques et obstétricales, la projection d'un film sur l'excision, un débat sur le cyberharcèlement.

L'université propose aussi une rencontre avec la street-artist Miss.Tic, le 13/03, qui aura carte blanche au sein de la Galerie Soufflot.

- Détail de la programmation. (https://www.pantheonsorbonne.fr/evenement?title=%22Droits+des+femmes%22&type=All&date_evenement=)

CCI Paris Île-de-France, le 12/03

La CCIP réunit, à l'initiative de l'association « 100 000 entrepreneurs », dans les CCI départementales et territoriales de sa circonscription, des femmes entrepreneuses et des jeunes pour les sensibiliser à l'entrepreneuriat.

Objectif : éveiller chez les jeunes, grâce à leurs échanges directs avec des cheffes d'entreprise, un intérêt pour l'activité entrepreneuriale au féminin, et aussi de favoriser, chez des jeunes filles présentes, l'envie de se projeter dans ce type d'avenir professionnel.

Université de Nanterre, les 14 et 15/03

Pendant deux jours, l'université accueille un colloque donnant la parole à des femmes venues de tous horizons (justice, médecine, politique, associations, enseignement supérieur et recherche, entrepreneuriat, journalisme et réseaux sociaux, arts et sports) pour qu'elles partagent leurs trajectoires, les discriminations qu'elles ont subies et les outils qu'elles mettent en place pour y faire face.

Le tout sera animé par des chercheuses et doctorantes dont les recherches viendront mettre en perspectives les discussions. Des performances théâtrales, des expositions et des séances de dédi-caces rythmeront les deux journées.

- Le programme. (<https://www.parisnanterre.fr/accueil/journee-internationale-des-femmes-trajectoires-et-voix-de-femmes-illustrer-et-combattre-les-inegalites-895500.kjsp?RH=1469627521608&LANGUE=0>)

Une communication publique sans stéréotype de sexe

Université Côte d'Azur, l'Université Nice Sophia Antipolis, le CNRS et l'Observatoire de la Côte d'Azur ont signé le 26/02 une convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe, en présence de Marion Oderda, du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les signataires s'engagent à :

- reconnaître l'importance de prévenir et de faire reculer les stéréotypes de sexes dans la communication publique ;
- adopter le guide pratique qui comporte 10 recommandations et le diffuser au personnel;
- transmettre le guide aux prestataires et aux partenaires extérieurs qui élaboreront des communications pour le compte de l'institution.

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »